

# La Ville de Montréal veut favoriser la présence des 18-35 ans dans les instances décisionnelles

---

NEWS PROVIDED BY

**Ville de Montréal - Cabinet de la  
maire et du comité exécutif →**

Apr 09, 2019, 13:45 ET

---

MONTRÉAL, le 9 avril 2019 /CNW Telbec/ - Monsieur Hadrien Parizeau, conseiller associé à la jeunesse, aux sports et à la jeunesse au sein du comité exécutif de la Ville de Montréal annonce aujourd'hui, au nom de l'administration Plante, le lancement d'un chantier visant à assurer une meilleure représentation des jeunes de 18 à 35 au sein des instances décisionnelles et consultatives de la Ville de Montréal, de ses organismes associés et des sociétés paramunicipales.

Pour y arriver, la Ville prendra notamment les dispositions nécessaires en vue de réserver ou de créer un poste pour les jeunes de 18 à 35 ans sur les différents conseils d'administration où elle a un pouvoir de nomination. Elle souhaite également qu'un siège soit réservé à une personne de moins de 35 ans sur les conseils d'administration des sociétés paramunicipales, de la même façon qu'elle demande la parité femmes-hommes. La Ville envisage également d'étendre la mesure aux organismes qu'elle finance comme bailleur de fonds principal.

« Ce que nous visons, c'est d'être une ville exemplaire en terme de représentation de la jeunesse dans les instances décisionnelles. Les jeunes représentent plus du quart de la population et leur participation vient enrichir le travail de nos organisations et le développement de notre métropole, en plus de former la relève », a souligné Hadrien Parizeau.

La Ville mandatera le Service du greffe et le Service de la diversité et de l'inclusion social pour la mise en œuvre ce chantier en fonction des différents types d'organisations, ainsi que la réalisation d'un suivi annuel sur la progression des nominations jeunesse, en collaboration avec le Conseil jeunesse de Montréal et le Forum jeunesse de l'île de Montréal.

Cette annonce fait suite à l'engagement pris en ce sens par Valérie Plante en octobre 2017 face à la demande de la Coalition régionale étudiante de Montréal, ainsi qu'à l'avis de 2015 produit conjointement par le Conseil jeunesse de Montréal (CjM) et du Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM). Cet avis dressait un état de situation sur la place qu'occupent les jeunes au sein des structures décisionnelles et consultatives municipales, mettant en lumière leur faible représentation.

La Ville encouragera également les organisations avec qui elle fait affaire dans leurs efforts d'innovation en matière de recrutement, afin de rejoindre toujours davantage les jeunes aptes et intéressés à siéger dans leurs instances décisionnelles, de même que d'assurer la parité et une juste représentation de toute la diversité montréalaise.

La Ville collaborera notamment avec Concertation Montréal pour faire la promotion de Leadership Montréal, la banque de candidatures de Concertation Montréal qui réunit plus de 3 000 personnes qualifiées appartenant à au moins un des groupes suivants: femmes, jeunes, membres de minorités visibles, personnes issues de l'immigration, membres des Premières Nations - Métis - Inuit, et les personnes âgées.

Cette banque est constituée à 45% de jeunes de moins de 35 ans et plus

d'une centaine d'organisations y ont recours actuellement pour diversifier leur conseil d'administration.

SOURCE Ville de Montréal - Cabinet de la mairesse et du comité exécutif

For further information: Geneviève Jutras, Attachée de presse de la mairesse de Montréal, Cabinet de la mairesse et du comité exécutif, 514 243-1268